Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
073-267310092-20261117-2026_11_17_DELIB
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 20/11/2026
Publication : 20/11/2026

Arlysère
CIAS - L'Action Sociale à votre service

Extrait du registre des délibérations
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Mardi 17 novembre 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaix, Sainte-Hélène-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 10 novembre 2026, s'est réuni le Mardi 17 novembre 2026 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Frédéric BURNIER FRAMBORET, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16
Nombre d'administrateurs présents : 16
Nombre d'administrateurs représentés : 4

Administrateurs présents :

Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Frédéric	BURNIER FRAMBORET
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Carole	FONTAINE
Gérard	GIULIANI
Patrick	LATOUR
Evelyne	MARECHAL
Elodie	MOREL
Virginie	NAIRE
Sandrine	POIGNET
Maguy	RUFFIER
Virginie	VERNAZ
Pascale	VOUTIER REPELLIN

Administrateurs représentés :

Guillaume BEDHET	Ayant donné pouvoir à Carole FONTAINE
Lucie BLANC	Ayant donné pouvoir à Lina BLANC
Fatiha BRIKOUI AMAL	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
André THOUVENOT	Ayant donné pouvoir à Pascale VOUTIER REPELLIN

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Administration générale – Petite enfance et personnes âgées - Révision des tarifs appliqués par la cuisine centrale d'Albertville pour la fourniture et la livraison des repas dans les établissements gérés par le CIAS Arlysère à compter du 1er janvier 2027

Rapporteur : Maguy RUFFIER

Par délibération n°03 du 19 décembre 2023, le Conseil d'administration approuvait les conventions entre le CIAS Arlysère et les communes d'Albertville et d'Ugine pour la fourniture et la livraison des repas dans les établissements gérés par le CIAS Arlysère (Petite enfance et Personnes âgées) pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2024.
Les repas sont préparés par la Cuisine Centrale de la commune concernée et livrés dans les établissements concernés par la convention.
Les communes transmettent annuellement au CIAS Arlysère le tarif de vente du repas en vue du vote par délibération concordante du CIAS Arlysère.

Par délibération n°33 du 28 septembre 2026, la commune d'Albertville a validé la révision des tarifs appliqués pour la fourniture et la livraison des repas dans les établissements gérés par le CIAS Arlysère.

Ainsi, il convient d'approuver les tarifs appliqués par la cuisine centrale d'Albertville à compter du 1er janvier 2027 comme suit :

- **Petite Enfance**

	Tarif unitaire à compter du 1er janvier 2026	**Tarif unitaire à compter du 1er janvier 2027**
Repas enfant non livré	4.28 € HT	**5.20 € HT**
Goûter enfant	1.14 € HT	**1.16 € HT**
Livraison – le km	1.28 € HT	**1.63 € HT**
Livraison – l'heure de trajet min 1h facturée	19.70 € HT	**19.88 € HT**

- **Personnes âgées**

	Tarif unitaire à compter du 1er janvier 2026	**Tarif unitaire à compter du 1er janvier 2027**
Accueil de jour Thérapeutique – Repas adulte livré	7.23 € HT	**6.78 € HT**
Résidence des 4 Vallées - Repas adulte livré	7.90 € HT	**7.70 € HT**
Portage de repas à domicile – Repas adulte livré	10.27 € HT	**11.93 € HT**

	Tarif unitaire à compter du 1er janvier 2026	**Tarif unitaire à compter du 1er janvier 2027**
Repas personnel – Repas livré	6.32 € HT	**6.78 € HT**

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***approuve les tarifs appliqués par la cuisine centrale d'Albertville pour la fourniture et la livraison des repas dans les établissements gérés par le CIAS Arlysère (Petite enfance et Personnes âgées) à compter du 1er janvier 2027 comme indiqués ci-dessus ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.***

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON

Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Frédéric BURNIER FRAMBORET

CIAS ARLYSERE